

PROJET EDUCATIF TERRITORIAL (PEDT)

DE LA COMMUNE DE LE BONO

Date de présentation du projet : mai 2015

Collectivité territoriale ou EPCI porteur du projet : Commune de Le Bono

Nom du correspondant : Mme Tatiene Fourest (par délégation du Maire Mr Jean Lutrot)

Fonction : Adjointe à la vie scolaire

Adresse : Mairie de Le Bono Place Joseph Le Clanche 56400 Le Bono

Téléphone : 02 97 57 88 98

Adresse électronique : accueil@lebono.fr

Périmètre et public du PEDT :

Territoire concerné : Le Bono

Le territoire ne se situe pas en zone prioritaire.

Public concerné : Nombre total d'enfants : 199

Niveau maternelle : moins de 3 ans : 10

Niveau maternelle entre 3 et 5 ans : 66

Niveau élémentaire : 123

Classe	PS1	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Nombre d'enfants	10	20	23	23	24	29	23	24	23

Mode d'inscription aux activités proposées : avant chaque période de vacances par le biais d'une fiche d'inscription, les activités gratuites sont non obligatoires, mais l'inscription a valeur d'engagement pour la période concernée

Modalités d'information des familles :

- lors de la réunion publique de rentrée, organisée par le groupe scolaire : présentation aux familles des ateliers, des animateurs et des objectifs pédagogiques
- site internet de la mairie, actualisé à chaque retour de vacances
- affichage à l'école et à la garderie sur 3 lieux de passages des enfants et des familles

Nombre d'établissements d'enseignement scolaire concernés : Groupe scolaire Jean Louis Etienne

Périodes de la journée et de la semaine concernées par le PEDT : lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30 : Temps d'activités périscolaires

Durée du PEDT : Il nous semble intéressant, dans un but qualitatif, d'établir ce projet pour 3 ans car il accompagne le nouveau projet d'école (qui est de même durée). Nous souhaitons ainsi conserver un cadre fixe avec une réévaluation si nécessaire du contenu avant chaque nouvelle année scolaire.

ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE :

Activités actuelles sur le territoire :

Dans un premier temps, il s'agit de répertorier sur notre territoire les activités périscolaires et extrascolaires déjà existantes pour l'année 2014/2015. Il nous semble intéressant de noter aussi les activités sportives scolaires et les projets des enseignants en matière artistique et culturelle.

Activités périscolaires :

Au sein des Temps d'Activités Périscolaires :

- Doudou et bidouille : pour les 2-4 ans, programme spécifique qui privilégie un temps de sieste ou de repos suivi d'activités calmes, d'éveil et de motricité qui ont lieu au gré du réveil des enfants. (44 enfants)

Les activités suivantes s'adressent aux enfants des cycles 2 et 3 (5-10ans) :

- Le sport : « gym-cirq », sports collectifs, danses du monde
- Les activités culturelles : découvertes bretonnes, percussions corporelles
- temps libre : permettre aux enfants de choisir entre plusieurs activités, jeux de sociétés, lecture, dessins et jeux extérieurs
- rencontres insolites : « raconte-moi mon village », « au fil de l'eau » (nœuds marins), « au fil des pages » (métier de l'édition) : bénévoles d'associations locales qui viennent partager avec les enfants leur passion, leur savoir
- Les activités manuelles : 3 ateliers créatifs autour de techniques et supports variés, atelier « bois et carton »

131 enfants âgés de plus de 5 ans participent régulièrement aux activités proposées par les TAP.

Au sein de la garderie :

Activités ludiques et manuelles dirigées ou non par le personnel de garderie. 20 enfants en moyenne fréquentent la garderie du matin (7h30 à 8h20) et 50 enfants en moyenne pour la garderie du soir (16h30 à 19h00).

Au sein de l'ALSH :

Une mutualisation est faite avec la commune de Plougoumelen, nous accueillons sur notre territoire les enfants âgés de 3 à 6 ans.

Le mercredi après-midi (12h à 19h00), pour les 2 communes, 20 enfants en moyenne sont accueillis contre 40 enfants par jour sur les périodes de vacances scolaires.

Les enfants âgés de 6 à 12 ans et de 12 à 16 ans de notre commune se retrouvent donc à l'accueil de loisirs de Plougoumelen.

On retrouve dans les activités proposées les grandes thématiques propres aux accueils de loisirs: culturelles et artistiques, ludiques et créatives ; sportives.

Activités extrascolaires :

1) Activités sportives :

- Association Récré'active : Judo : 4/ 11 ans : 15 enfants

Gymnastique : 3/10 ans : 35 enfants

- Association ASMP (foot) : 6/9 ans : 16 enfants ; 11/12 ans :14 enfants ; 13ans :11 jeunes
- Association Fiesta Form : Zumba : 5/16 ans : 15 inscrits
 Danses africaines : 3/ 10 ans : 15 inscrits

2) Activités artistiques et culturelles :

- Associations Les Amis de la Lecture :
- Association Récré'Active : dessin : 10 primaires et 6 adolescents
 Chorale enfants : 15 enfants de 5 à 10 ans
 Piano : 30 enfants et adolescents
 Violon : 3 inscrits

Activités scolaires :

Cycle 1 :

- psychomotricité, danses, expression corporelle

Cycle 2 :

- piscine,
- projet éducatif musical (en lien avec Vannes agglo)

Cycle 3 :

- sports de glisse (roller, patin à glace et classe de neige 1 an sur 2)
- athlétisme
- sports d'opposition
- sports collectifs
- Voile

Analyses des forces et faiblesses du territoire :

Au vu des activités proposées sur le territoire et de notre propre expérience sur les activités périscolaires, plusieurs constats sont faits.

Besoins répertoriés :

- Besoin sportif pour les plus grands notamment à l'initiation vers des sports de « ballons » (hand, basket, volley...)
- Peu d'activités en lien avec la citoyenneté
- Comportement des enfants différents sur les temps scolaires et périscolaires (respect de l'adulte et de l'« autre » ; discipline)
- Les animateurs doivent adapter leurs activités selon l'âge et la fatigue des enfants
- Lassitude des enfants si une activité dure trop longtemps
- l'expression corporelle ou orale est peu représentée
- Activités autour du livre et de l'informatique
- Un manque de temps pour la préparation des activités : un temps supplémentaires sera attribué aux animateurs concernés.

Atouts du territoire et leviers pour la mise en œuvre du PEDT :

Atouts géographiques :

- Lieux connus et adaptés aux enfants, pas de perte de temps dans d'éventuels trajets
- Facilité de gestion car il n'y a qu'une école

- 2 cours d'écoles : permet d'isoler les groupes et de multiplier les activités en extérieur en fonction de la météo
- Un « chalet TAP » et son atelier d'extérieur: lieu de stockage dédié à des activités manuelles
- Un jardin pédagogique et proximité d'espaces verts
- Proximité du stade et de la salle municipale
- Diversité et proximité des attraits du patrimoine (port et rivière, tumulus...)

Atouts relationnels :

- A l'intérieur de chacun des cycles les enfants sont répartis dans des groupes différents afin de favoriser l'entraide, l'attention et apprendre à se connaître dans un autre contexte qu'avec « le groupe classe »
- Une volonté partagée par tous les acteurs locaux de proposer un projet éducatif de qualité aux enfants
- Nombreux bilans qui favorisent le dialogue permettant des réajustements : comité de suivi des TAP, bilan avec les intervenants et avec le conseil des maîtres.

Une employée municipale est détachée sur les temps des TAP pour la gestion de la sécurité : absences/présences (par le biais d'un cahier de liaison commun) , 1ers soins, surveillance des sorties à 16h30

Leviers :

Lors des différents bilans qui ont eu lieu cette année, le retour des enfants, des parents, des enseignants, et des intervenants est positif. En nous appuyant sur les atouts évoqués ci-dessus, le PEDT va nous permettre de gagner encore en qualité par la diversité des activités qui répondent à une attente des enfants et par la rigueur qu'il suppose par rapport à la préparation des activités en amont par les animateurs, un temps supplémentaire sera prévu pour les agents municipaux dès la rentrée 2015. Ce dernier point permettra d'avoir des activités structurées avec des objectifs à atteindre et une évaluation régulière de ces objectifs.

Contraintes du territoire et modalités de prise en compte de ces contraintes dans le PEDT :

- Manque de structure sportive (salle adaptée) ne permettant pas une initiation à certains sports
- peu d'espaces couverts en cas d'intempéries (1 préau)
- 1 salle de motricité exigüe
- Finances Limitées

Dans l'élaboration des activités sportives que l'on souhaite mettre en place, nous tiendrons compte de ces contraintes. Les partenaires associatifs contactés sont informés de cette pénurie en espaces couverts et les activités sont adaptées. De plus, la salle municipale, située à proximité de l'école, est mise à disposition si besoin.

LE PROJET EDUCATIF

Objectifs éducatifs du PEDT partagés par les partenaires :

Nous avons retenu pour ce projet éducatif un objectif transversal autour de ***l'éducation à la citoyenneté***.

En lien avec le projet d'école, le PEDT veut s'appuyer sur le « vivre ensemble » et sur les droits et devoirs de chacun des participants : enfants, parents, enseignants, animateurs.

Problématique : Comment développer cette finalité dans l'organisation des activités péri-éducatives et dans la transmission des savoirs ?

Moyens que l'on se donne pour répondre à cette problématique et atteindre l'objectif transversal :

- a) Déterminer une programmation d'activités Cycle 2/ Cycle 3 avec un objectif à atteindre. Ceci permet d'avoir une évaluation par rapport à l'objectif.
- b) Proposer des activités aux enfants qui permettent une ouverture à l'autre et sensibilisation à la différence
- c) Travailler ensemble afin de redéfinir le rôle de chacun des adultes lors de réunions éducatives entre les acteurs auprès des enfants et pour faire vivre le règlement lors des activités scolaires et périscolaires. Ceci permet d'avoir une « seule voix d'adulte »
- d) Respect mutuel repose sur un certain nombre de règles de vie :
 - Enfants* : écoute de l'adulte et de ses semblables / niveau de langage (! vulgarité)
 - Respect du matériel, locaux, lieux, règles de sécurité
 - Adultes* : avoir une activité structurée, pour chaque période
 - Avoir un niveau de langage qui corresponde à un vrai souci éducatif
 - Ceci dans le but de favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants.

Effets attendus (connaissances, compétences, comportements)

- Etre capable de jouer ensemble (en respectant les règles du jeu)
- Elaborer et mener à terme un projet, une réalisation collective ou individuelle
- Pratiquer en petit groupe des activités complémentaires à celles pratiquées avec l'équipe enseignante afin d'élargir les connaissances des enfants
- Diversité des activités : retrouver du plaisir de jouer ensemble et l'estime de soi
- Respect des règles collectives et de son engagement citoyen
- Améliorer les conditions du vivre ensemble, développer les qualités d'écoute, d'entraide et de coopération

Articulation du PEDT avec les éventuels dispositifs existants :

Projet éducatif local (PEL) : Non

Contrat éducatif local (CEL) : Non

Contrat de ville : Non

Contrat dans le domaine culturel (contrat local d'éducation artistique (CLEA), projet territorial d'éducation artistique (PTEA), contrat « territoire lecture » (CTL), ou enseignements artistiques spécialisés : Non

Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) : Non

Contrat enfance jeunesse (CEJ) : Oui, dans le cadre de l'ALSH en intercommunalité avec Plougoumelen.

Activités proposées dans le cadre du PEDT

Pour rappel les activités TAP ont lieu le lundi, mardi et jeudi de 15h30 à 16h30, l'ensemble des activités ci-dessous ont lieu sur ce temps.

Un roulement est établi dans l'organisation du planning afin que tous les enfants découvrent les ateliers sur l'année scolaire

<u>Publics concernés</u>	<u>Activités</u>	<u>Projet éducatif</u>
Cycle 1	Doudou et bidouille	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du rythme de l'enfant réveil en douceur - Activités d'éveil et de motricité
Cycles 2 et 3	Activités sportives Eveil corporel	<ul style="list-style-type: none"> - Initiations aux jeux de ballons, à l'athlétisme et aux sports collectifs - Initiations aux arts du cirque, à la gymnastique et aux jeux d'opposition - Danses du monde découvertes de différents rythmes
	Activités culturelles	<ul style="list-style-type: none"> - Découvertes bretonnes éveil à la culture bretonne par la danse, les contes et le folklore breton - Activités autour de l'écriture, de la photographie et de l'informatique « les petits reporters » - Rencontres intergénérationnelles ponctuelles
	Activités manuelles	<ul style="list-style-type: none"> - Ateliers peintures et dessins, utilisations de différents supports et techniques - Ateliers créatifs développer la motricité fine et sensorielle
	Expression corporelle et orale	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation au théâtre et aux techniques de mise en scène
	Citoyenneté	<ul style="list-style-type: none"> - Par le biais de la langue des signes sensibilisation à la différence
	Nature et environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Initiation au jardinage au fil des saisons - Sensibilisation à l'environnement
	Temps libre	<ul style="list-style-type: none"> - Par le biais des jeux de sociétés, apprendre à jouer ensemble en respectant des règles

Ces activités sont-elles en articulation avec le projet de l'école : Oui

Si oui, liste des établissements scolaires et domaine concernés : Groupe scolaire Jean Louis Etienne

Articulation éventuelle avec les activités extrascolaires : Non

Partenaires du projet :

Partenaires institutionnels :

L'éducation nationale par l'intermédiaire de Pascale Brégent, conseillère pédagogique

La DDCS

Commune De Le Bono

Groupe scolaire Jean Louis Etienne

Partenaires associatifs :

- Sport 56
- Association du Bono
- Association d'expression corporelle et orale
- Association langage des signes

Autres partenaires

Comité de pilotage élargi

Acteurs responsables de la mise en œuvre des activités proposés dans le cadre du PEDT

<u>ACTIVITE</u>	<u>INTERVENANT OU STRUCTURE</u>	<u>STATUT DE L'INTERVENANT</u>
Doudou et Bidouille	Mairie de Le Bono	Agents communaux
Gym cirq	Sport 56	Contractuel
Ateliers créatifs	Mairie de Le Bono	Agent communaux
Sports collectifs	Mairie de Le Bono	Agent communal
Découvertes Bretonnes	Association Danserion Bro Bonneu	Bénévoles
Danses du monde	Mairie de Le Bono	Agent communal
Les petits reporters	Mairie de Le Bono	Agent communal
Nature et environnement	Mairie Le Bono	Agent communal
Temps libres et rencontres insolites	Mairie Le Bono	Agents communaux + bénévoles
Sécurité	Mairie Le Bono	Agent communal
Langage des signes	Association	Contractuel
Expression corporelle et orale	Association	Contactuel

SUIVI DU PEDT

Lors du dernier comité de suivi des TAP du 24 mars 2015, il a été convenu qu'un groupe de travail serait mis en place pour écrire ce projet éducatif. Il est composé de Philippe Mallard (directeur), Guénaëlle Le Cloerec (coordinatrice TAP) et de Tatiennne Fourest (adjointe aux affaires scolaires)

Composition du comité de suivi

Représentants de la municipalité : Jean Lutrot – Tatiennne Fourest – Chantal Lop Mur

Représentants de l'école : Philippe Mallard- Florence Bégot

Délégués de parents d'élèves : Gwénaëlle Conchon-Rodolphe Le Morillon- Catherine Martin

Personnel communal : Marie Laborde- Romain Gautrot-Guénaëlle Le Cloerec-Patricia Le Lem

Ce comité de suivi se réunira 2 à 3 fois par an

Coordination du projet assurée par :

Guénaëlle Le Cloerec

Fonction : Responsable de l'accueil de loisirs et coordinatrice TAP

Adresse : Mairie de Le Bono 2 place Joseph Le Clanche 56400 Le Bono

Téléphone : 02 97 57 88 98

Adresse électronique : animation@lebono.fr

Modalité de pilotage :

Le groupe de travail s'est réuni plusieurs fois pour établir ce projet, il a la possibilité de consulter le comité de suivi si besoin

Éléments prévus dans le bilan / évaluation du projet :

- Présentation des activités
- Présentation des projets
- Bilans

Périodicité : 1 fois par trimestre

Indicateurs retenus (répondant aux objectifs visés) :

Indicateurs quantitatifs :

- Nombre d'enfants inscrits par jour

Indicateurs qualitatifs :

1) La qualité du vivre ensemble : apprentissage de la résolution des conflits durant les temps péri éducatifs (y compris au restaurant scolaire et à la garderie)

- Etre capable de jouer ensemble (par exemple en respectant les règles de jeu)
- Prendre du plaisir à partager et à aider
- Etre capable d'écouter l'autre : ses pairs et les adultes
- Coopérer

2) L'impact de cette réforme des rythmes scolaires sur le comportement : effets attendus

- Les enfants sont plus calmes et concentrés en classe
- Diminution des incivilités
- Est-ce que les activités sont adaptées à l'âge des enfants
- Capacité à mieux travailler en groupe

3) La capacité de mener à terme un projet collectif

- ✓ Une prestation publique
- ✓ La réalisation d'une exposition
- ✓ Une démonstration publique

4) Investissement des enfants ressentis par l'animateur

5) Retour des parents et de l'équipe enseignante

Modalités de renouvellement du contrat et de modification par avenant : par tacite reconduction les deux premières années, ou par avenant si modification structurelle.

Signataire du projet :

Monsieur le Maire

Jean LUTROT

Monsieur le Directeur

Groupe Scolaire Jean-Louis Etienne

Philippe MALLARD